

Pixium Vision annonce la conversion de sa procédure de sauvegarde en redressement judiciaire

Paris, France, 13 septembre 2023 - 20h00 CET- Pixium Vision SA (Euronext Growth Paris - FR001400JX97; Mnemo : ALPIX), société de bioélectronique développant des systèmes de vision innovants pour permettre aux patients ayant perdu la vue de vivre de façon plus autonome, annonce ce jour que sa procédure de sauvegarde, mise en place depuis le 9 octobre 2023, a été convertie en redressement judiciaire.

Comme annoncé le 18 octobre 2023, en l'absence de solution pour renforcer sa capacité financière et sécuriser sa trésorerie pendant la procédure de sauvegarde, Pixium et ses administrateurs judiciaires ont déposé une demande de conversion de procédure de sauvegarde en redressement judiciaire auprès du Tribunal de commerce de Paris. Cette demande a été examinée et approuvée par le Tribunal de commerce de Paris lors de l'audience du 13 novembre 2023.

Dans ce cadre, Pixium rappelle que ses administrateurs judiciaires ont mis en place un processus d'appel d'offres le 20 octobre 2023, en vue de trouver des acheteurs pour reprendre les activités de la Société et que la date limite de dépôt des offres a été fixée au 20 novembre 2023 à 12 h (midi).

Les candidats intéressés sont invités à contacter les administrateurs judiciaires, la SCP Abitbol & Rousselet, représentée par Joanna Rousselet, et la SELARL FHB, représentée par Hélène Bourbouloux.

Ils pourront accéder à une « data room » virtuelle après avoir signé un accord de confidentialité et transmis une brève présentation de leur intérêt pour cette acquisition.

La Société attire l'attention des investisseurs sur la possibilité qu'en cas de plan de cession judiciaire de tout ou partie des actifs de la Société, le prix proposé ne permette pas le remboursement intégral ou partiel des actionnaires.

Le marché sera régulièrement tenu informé de l'avancement de la procédure et, plus généralement, de la situation financière de Pixium.

À propos de Pixium Vision

Pixium Vision crée un monde de vision bionique pour permettre à ceux qui ont perdu la vue de récupérer leur perception visuelle et gagner en autonomie. Les systèmes de vision bionique de Pixium Vision sont associés à une intervention chirurgicale et à une période de rééducation. Le micro-implant sous-rétinien photovoltaïque sans fil du système Prima est en phase de test clinique chez des patients qui ont perdu la vue

par dégénérescence rétinienne initialement en raison de la forme sèche de la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA sèche). Pixium Vision travaille en étroite collaboration avec des partenaires universitaires et certaines des institutions de recherche sur la vision les plus prestigieuses au monde, telles que l'Université de Stanford en Californie, l'Institut de la Vision à Paris, le Moorfields Eye Hospital de Londres, l'Institute of Ocular Microsurgery (IMO) de Barcelone, l'University hospital de Bonn et l'UPMC de Pittsburgh (Pennsylvanie, États-Unis). La Société est certifiée EN ISO 13485 et a reçu la qualification « Entreprise Innovante » par Bpifrance.

Pour plus d'informations : <http://www.pixium-vision.com/fr>

Suivez-nous sur [@PixiumVision](https://twitter.com/PixiumVision); www.facebook.com/pixiumvision

Linked www.linkedin.com/company/pixium-vision



Pixium Vision est coté sur Euronext Growth Paris.
Code mnémorique Euronext : ALPIX - ISIN : FR001400JX97

Les actions Pixium Vision sont éligibles aux véhicules d'investissements avec incitation fiscale PEA-PME et FCPI.

Pixium Vision est intégrée à l'indice Euronext GROWTH ALLSHARE.

Contacts

Relations investisseurs

Pixium Vision

Offer Nonhoff

Directeur Financier

investors@pixium-vision.com

Media Relations

Rose Piquante Consulting

Sophie Baumont

Sophie.baumont@rosepiquante-consulting.com

+33 6 27 74 74 49